



Compte rendu de la réunion du 31 mai 2017

Présents : Mmes BOUDOT, DUSSAUSSOIS, HOCHARD, SEGUIN ; MM. BLICK, BODSON, BRIQUET, JACQUINET, SECLIER, THEVENIN.

Absents excusés : Mmes BROCCQ, LEUTHREAU (pouvoir à Mme SEGUIN) ; MM. COLOMBIER (pouvoir à M. SECLIER), SARRAZIN (pouvoir à Mme HOCHARD).

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 31 mai 2017 : **206 988.68 €**.

Désignation d'une secrétaire de séance : Madame Guénola HOCHARD est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 mai : Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 2 mai 2017. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

Décisions du Maire prises sur délégation du conseil municipal au titre de la passation de marchés inférieurs à 10 000 € HT :

- Installation du logiciel Office 2016 famille et petite entreprise par EURL 10FG-INFO (Courteranges) pour la somme de 249 € HT soit 298.80 € TTC.
- Remplacement de l'horloge mère de l'église par la société MAMIAS (Gagny) pour la somme de 1 015 € HT, soit 1 218 € TTC.
- Acquisition de 20 chaises pour l'église à BUT Troyes (Saint-Parres-aux-Tertres) pour la somme de 499.83 € HT, soit 599.80 € TTC.

SIEDMTO : convention kit « point tri » : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention kit « point tri » pour le 14 juillet 2017.

Adopté à l'unanimité

Budget principal : opérations modificatives comptables : Le conseil municipal décide de procéder aux opérations modificatives comptables suivantes :

D21316/21 Equipement du cimetière	+ 14 000.00 €
D21318/21 Autres bâtiments publics	+ 1 220.00 €
D2184/21 Mobilier	+ 600.00 €
D2188/21 Autres immobilisation corporelles	- 121.00 €
D21538/21 Autres réseaux	- 15 699.00 €

Adopté à l'unanimité

Personnel communal : création d'un poste d'agent de maîtrise territorial : Le conseil municipal décide de créer un poste d'agent de maîtrise territorial à temps non complet (17 heures 30 minutes hebdomadaires) à compter du 1^{er} septembre 2017.

Adopté à l'unanimité

Personnel communal : création d'un emploi de secrétaire de mairie : Le conseil municipal décide de créer un emploi de secrétaire de mairie au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ou de 1^{ère} classe et/ou au grade de rédacteur ou de rédacteur principal de 2^{ème} classe, à temps non complet (25 heures hebdomadaires) à compter du 1^{er} septembre 2017 et se réserve la possibilité de recruter un agent contractuel.

Adopté à l'unanimité

Délégation de compétences consentie au Maire par le conseil municipal : Le conseil municipal décide de modifier la délibération n° 13/2014 pour y ajouter le point 26 de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales : « Demander à tout organisme financeur, sans conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ». Monsieur le Maire rendra compte des demandes effectuées lors de réunion suivante.

Adopté à l'unanimité

Cimetière : Reprise des concessions : état d'avancement Le recensement des concessions en état d'abandon est finalisé. Il est proposé de répertorier avec exactitude les numéros et titulaire de ces concessions afin de lancer la procédure officielle de reprise.

Compte-rendu des réunions de la communauté de communes, des syndicats départementaux et intercommunaux, des commissions communales

- Commission communication : Madame Sophie BOUDOT informe que le passage des jurés pour le fleurissement est prévu le 14 juin à partir de 17 heures.
- Commission Patrimoine : Monsieur Jean-Luc SECLIER rend compte des modifications de l'aménagement de la Chaussée et de l'état d'avancement des travaux des ruelles.
- SIGF de la Vaivre : Monsieur Patrick BRIQUET informe que des ventes de bois ont eu lieu pour la somme de 74 800 €

Questions et communications diverses

- Office de Tourisme Intercommunal : le conseil municipal est informé que Madame Evelyne PERROT est la nouvelle Présidente.
- Conseil d'école à Charmont : le retour à la semaine de 4 jours a été demandé.
- Tour de France : la circulation sera interdite de 14h20 à 18h30. Les écoles seront fermées le 6 juillet et le bus du collège ne passera pas. Une brève Info informera les habitants.
- Logements locatifs d'Aube Immobilier : livraison des T4 début juillet, livraison des T2 et T3 en septembre.
- Des devis ont été demandés pour la réfection du chemin le long du cimetière.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques dans la Grande Rue devraient commencer vers le 6 juin.

Séance levée à 21 heures 30

Prochaines réunions :

- Communication et 14 juillet le 13 juin à 19 heures
- Cimetière le 19 juin à 19 heures
- Conseil municipal le 27 juin à 20 heures